225, rue Joseph-Martel
Boucherville (Québec) J4B 1L1
pierre-boucher@csp.qc.ca
Site Web: http://pierreboucher.csp.qc.ca

Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mardi 23 février 2021 à 18 h 30
Visioconférence

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher, tenue en visioconférence le 23 février 2021.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Mathieu Giguère	Président
Monsieur Miguel Vincent	Vice-président
Madame Pascale Barrette-Lavoie	Membre parent
Madame Isabelle Charbonneau	Membre parent
Madame Audrey Duquette-Rousseau	Membre parent
Madame Geneviève Darveau	Enseignante
Madame Anne-Claire Raineri	Enseignante
Madame Kim Reinhardt	Enseignante
Madame Rachel Gagnon	Technicienne du SDG

EST ABSENTE :

Madame Valérie Létourneau	Membre soutien

MEMBRE PUBLIC

Madame Martine Fontaine	Substitut membre parent

PARTICIPE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Madeleine Harvey	Directrice

1. **Ouverture Adoption de l'ordre du jour**
   M. Giguère constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée à 18 h 35.

2. **Nomination d'un ou d'une secrétaire**
   Mme Geneviève Darveau fait fonction de secrétaire.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-2020-2021-30

Il est proposé par madame Pascale Barette-Lavoie, secondé par madame Anne-Claire Raineri d'adopter l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Conflit d'intérêts
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2021
6. Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 19 janvier 2021
7. Parole au public
8. ÉTUDE DES DOSSIERS

8.1 DÉCISION
8.1.1 Reddition de compte (mesures protégées)
8.1.2 Critères de sélection d'une direction d'école
8.2 DISCUSSION
8.2.1 Organisme de participation des parents (OPP)
8.2.2 Achat matériel et de jeux
8.2.3 Photos scolaires
8.2.4 Horaire de secrétariat du CE
8.3 INFORMATION
8.3.1 Parole au président
8.3.2 Parole aux enseignants
8.3.3 Parole à la technicienne du service de garde
8.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien
8.3.5 Parole à la direction
8.3.6 Parole à la représentante au comité de parents

9. VARIA
10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

4. **Conflit d'intérêts**

Madame Isabelle Charbonneau se retirera au point 8.2.3, car il y a conflit d'intérêts au sujet des photos scolaires.

5. **Adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2021**

Les coquilles seront corrigées, il est adopté par madame Rachel Gagnon et appuyé par madame Isabelle Charbonneau. Adopté à l'unanimité.

CE-2020-2021-31

6. **Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 19 janvier 2021**

Tout est correct à ce niveau.

7. **Parole au public**

Madame Martine Fontaine est présente à titre de public.

8. **ÉTUDE DES DOSSIERS**

8.1 **DÉCISION**

8.1.1 Reddition de compte (mesures protégées)

Madame Harvey nous partage un document concernant la répartition globale des montants relatifs aux dépenses au cours de l'année 2020-2021. Concernant notre école, nous avons reçu la somme de 12 741,00 $ de notre centre de services. Monsieur Giguère mentionne que nous n'avons aucun pouvoir et que nous devons être vigilants pour bien dépenser chaque sou que l'on reçoit. Madame Harvey mentionne que les sommes ne sont pas reconduites et elles sont perdues si elles ne sont pas dépensées. Monsieur Giguère demande que l'on s'en reparle en mai ou en juin.

La résolution est proposée par madame Pascale Barette-Lavoie et secondée par madame Isabelle Charbonneau. Adopté à l'unanimité.

CE-2020-2021-32

8.1.2 Critères de sélection d'une direction d'école

Monsieur Giguère partage un document concernant les critères de sélection pour 2021-2022. Il mentionne que nous avons du temps et propose de prendre notre temps afin de bien choisir l'ensemble des aptitudes et compétences dans le processus de sélection d'une direction. On peut détailler chacun des points. Il nous présente un modèle qu'il nous enverra à tous sauf à Madame Harvey pour qu'on prenne connaissance à tête reposée et qu'on s'en reparle au prochain CÉ. Le point de décision est remis au prochain CÉ.

8.2 **DISCUSSION**

8.2.1 Organisme de participation des parents (OPP)

Madame Pascale Barrette-Lavoie nous fait part d'un document présentant l'objectif d'un OPP, comment bien partir un OPP. Elle mentionne que c'est un avantage pour l'école, les activités sont faites en collaboration avec les bénévoles de l'école. Elle nous fait part de plusieurs projets qui peuvent être réalisés par un OPP.

Elle mentionne qu'il peut y avoir une rencontre aux 2, 3 mois et en aucun cas les enseignants ne sont obligés de s'impliquer. Cela sert à créer des liens entre divers acteurs du milieu scolaire. L'OPP peut faire des campagnes de financement pour pouvoir réaliser diverses activités afin de rendre l'école plus vivante et ouverte.

Madame Pascale Barette-Lavoie mentionne qu'elle ne voit aucun inconvénient, que des avantages.

Madame Rachel Gagnon mentionne qu'elle aimerait que lors de l'Assemblée générale, il soit bon d'inclure des activités du Service de garde également.

Madame Anne-Claire Raineri présente des photos d'activités qui ont été vécues dans une autre école. Voici quelques exemples d'idées également mentionnées, carnaval, Saint-Valentin, semaine des enseignants et des services de garde, brunch de Noël, spectacle de musique, aménagement de la cour d'école.

Madame Isabelle Charbonneau mentionne que le document est intéressant, mais elle se questionne sur la transmission des informations aux parents.

Monsieur Mathieu Giguère dit qu'on pourrait envoyer un document aux parents par l'intermédiaire de l'école.

Madame Anne-Claire propose de retravailler le document avec Madame Pascale Barette-Lavoie.

Madame Rachel Gagnon propose de faire une séance extraordinaire sur ce sujet et d'inviter les parents pour bien expliquer le projet d'un OPP.

Madame Kim Reinhardt mentionne qu'elle voudrait que ce soit une collaboration avec les enseignants concernés et non une imposition.
Monsieur Mathieu Giguère dit que son rôle sera de concilier le tout, pour que les enseignants ne sentent pas de pression. L'OPP est là pour aider, proposer et bonifier les activités vécues à l'école.
Madame Harvey nous rappelle que le mandat donné par l'assemblée générale des parents ayant eu lieu en septembre dernier est de définir ce qu'est un OPP, quels sont les objectifs et les buts afin d'être en mesure d'en faire la présentation lors de la prochaine assemblée générale. Un suivi pour le mois de mai est souhaité.

8.2.2 Achat matériel et de jeux
Madame Pascale Barrette-Lavoie demande s'il y a du budget pour acheter des pelles, du matériel pourrait être acheté dans chaque bulle-classe. Madame Harvey fera le suivi avec les besoins des classes.

8.2.3 Photos scolaires
Madame Harvey nous a envoyé des choix et nous aurons à nous prononcer. On est invité à regarder les choix et on se prononcera en mars.

8.2.4 Horaire de secrétariat du CÉ : Madame Duquette-Rousseau aimerait qu'il y ait un horaire pour que soit décidé à l'avance qui serait secrétaire au CÉ. Monsieur Giguère propose qu'on assigne un ou une secrétaire aux règles de régie interne.

8.3 **INFORMATION**

8.3.1 Parole au président
Monsieur Giguère désire faire un rappel pour ne pas oublier d'aller voir les formations obligatoires sur le rôle du CÉ. La qualité des formations est appréciée. Il mettra les capsules spécifiques en lien avec les prochains CÉ.

8.3.2 Parole aux enseignants
Madame Kim Reinhardt dit que ça va bien, mentionne que la persévérance scolaire a été mise en valeur, on a fait la marche Pierre-Lavoie, on a eu la remise des méritas, les deux classes de 6e ont fait de belles maquettes.

8.3.3 Parole à la technicienne du service de garde
Madame Rachel Gagnon dit que les 4 journées pédagogiques ont été vécues intensément. Il y a eu de belles activités pour la Saint-Valentin et lors des journées pédagogiques. Le service de garde sera en relâche aussi. Les relevés fiscaux seront envoyés cette semaine.

8.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien
Madame Valérie Létourneau est absente.

8.3.5 Parole à la direction
Mme Harvey parle de l'arbre de la persévérance, des maquettes des 6e, de la journée des 100 jours au préscolaire. Elle mentionne que le centre de service travaille très fort pour le tutorat. Elle apprécie que les parents collaborent très bien à la suite des mesures sanitaires. Elle souhaite à tous une belle semaine de relâche.

8.3.6 Parole à la représentante au comité de parents
Clarification sur la consultation relative au calendrier scolaire 2021-2022
Suite à la consultation des différentes instances (CRP, CCG et Comité de parents), le Service des ressources éducatives a pris les décisions suivantes :
▪ A accepté la recommandation du CCG et du CRP de déplacer la journée pédagogique du 28 janvier au 5 janvier 2022.
▪ A accepté la deuxième recommandation du Comité de parents de déplacer la journée du 23 mars au 25 mars 2022.
▪ N'a pas retenu la recommandation du Comité de parents de déplacer la journée pédagogique du 22 octobre au 1er novembre.

Voir les raisons dans le procès-verbal du comité de parents du 18 février 2021.
Discussion en districts
Conseil d'établissement – Consultation des élèves et formation obligatoire
Les membres se sont regroupés par districts afin d'échanger sur le processus de consultation des élèves par le Conseil d'établissement et la formation obligatoire des membres du Conseil d'établissement. Un sommaire des résultats sera distribué aux membres sous peu et le représentant du comité de parents au CÉ partagera les résultats au CÉ.

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

▪ Prix Distinction Reconnaissance
La période de nomination pour les prix Distinctions Reconnaissance 2020-2021 est maintenant lancée! Les comités de parents membres ont jusqu'au 30 juin 2021 pour remplir le formulaire de nomination de leur parent ou équipe de parents. Avec cette initiative, la FCPQ souhaite souligner l'importance de l'engagement parental en éducation. Chaque année, les comités de parents membres sont invités à choisir un parent ou une équipe de parents bénévoles dont l'implication et les réalisations ont été exceptionnelles pendant l'année. Les membres sont invités à soumettre leurs candidatures respectives.

9. **VARIA**

10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :** à 20 h 48
Il proposé par madame Isabelle Charbonneau et secondée par madame Audrey
CE-2020-2021-33 Duquette-Rousseau de lever la séance. Adopté à l'unanimité.

Madeleine Harvey, directrice

Mathieu Giguère, président